

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

4 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2024

REUNION DES 19 ET 20 DÉCEMBRE 2024

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**PIANTINAGHJA DI CASTELLUCCIU - PRUGETTU DI**  
**CREAZIONE D'UNA PIANTINAGHJA FURISTIERA**

**PÉPINIÈRE DE CASTELLUCCIU - PROJET DE CRÉATION**  
**D'UNE PÉPINIÈRE FORESTIÈRE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

### **Contexte**

La Corse, riche de son patrimoine agricole et forestier, fait face à des défis environnementaux et économiques menaçant ses écosystèmes montagnards.

Parmi ces enjeux, la préservation et la valorisation des châtaigneraies, véritables symboles de la culture insulaire, nécessitent des mesures concrètes.

La création d'une pépinière fruitière d'altitude s'inscrit dans cette démarche. Ce projet vise à revitaliser les vergers traditionnels et à renforcer les moyens de production de plants adaptés aux conditions locales

Depuis 2018, l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse (ODARC) a été sollicité pour répondre aux besoins urgents des exploitants agricoles, notamment par le Groupement régional des Producteurs et Transformateurs de Châtaignes et Marrons de Corse (GRPTCMC).

Cette demande est née d'une prise de conscience : les efforts de rénovation des châtaigneraies, bien qu'indispensables, sont insuffisants pour enrayer leur déclin. Les problèmes sanitaires liés à des pathologies comme le Chancre ou le Cynips, combinés aux effets des sécheresses répétées, ont provoqué d'importants dégâts. Cela exige aujourd'hui un renouvellement des vergers existants et la possibilité d'en créer de nouveaux.

En parallèle, les vergers de montagne, comme ceux de pommiers, poiriers, pruniers ou noyers, qui caractérisent les paysages des villages insulaires, souffrent également d'abandon. La création d'une pépinière fruitière d'altitude permettrait de fournir aux exploitants des plants sains, exempts de parasites et cultivés dans des conditions respectant les cycles biologiques des espèces.

Ce projet s'intègre dans une politique plus large de reconquête du foncier agricole et de soutien à une agriculture durable.

### **Objectifs du projet**

Ce projet ambitionne de doter la Corse d'une infrastructure territoriale complémentaire dédiée à la production de plants forestiers et fruitiers adaptés aux conditions montagnardes.

Il s'agit de répondre à plusieurs besoins fondamentaux : garantir un approvisionnement local en matériel végétal de qualité, soutenir la filière agricole en

revitalisant les vergers, encourager la diversification des exploitations en altitude tout en permettant la valorisation et la conservation des variétés locales anciennes.

L'objectif final est de permettre à la Corse de renforcer son autonomie en matière de production végétale tout en assurant la résilience de ses écosystèmes agricoles.

En répondant aux besoins des exploitants et en fournissant un matériel de reproduction de qualité, cette initiative vise également à valoriser le savoir-faire insulaire tout en s'inscrivant dans une démarche de préservation du patrimoine naturel, végétal, génétique et paysager, et agricole.

### **Localisation et caractéristiques du site**

Le choix d'implantation reposera sur des critères précis, définis pour garantir les meilleures conditions de production. L'altitude du site est essentielle, car elle correspond à celle des zones de répartition naturelle des châtaigneraies et des vergers de montagne. Cette spécificité assure que les cycles biologiques des plants produits seront en adéquation avec leur environnement futur.

Les sols du site doivent présenter des caractéristiques indispensables pour la culture des plants de châtaigniers et autres fruitiers.

Par ailleurs, l'emplacement doit offrir des conditions sanitaires optimales. La zone devra être sous contrôle des pathologies potentielles comme le Chancre et les ravageurs tels que le Cynips, et particulièrement adaptée.

Enfin, l'accessibilité joue un rôle crucial : la disponibilité d'infrastructures telles que des routes, un réseau électrique et un captage d'eau sera nécessaire pour assurer la viabilité du projet.

La pépinière devra inclure un atelier de production de plants, des bâtiments techniques pour le stockage et la préparation, un système d'irrigation efficace et des équipements annexes adaptés à l'objectif de production.

Ces aménagements devront respecter l'environnement naturel du site et s'intégrer harmonieusement dans le paysage.

### **Méthodologie et partenariats**

La mise en œuvre du projet s'appuiera sur une méthodologie rigoureuse et une concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. Des réunions de travail seront organisées pour préciser les besoins humains et techniques et sélectionner le site final, en tenant compte des caractéristiques géographiques et des contraintes d'aménagement.

La pépinière territoriale de Castelluccio, forte de son expérience, apportera un soutien technique précieux, notamment dans la mise en place des infrastructures et le développement des plants. Sur le plan financier, le projet pourra bénéficier des dispositifs existants, comme ceux lancés par l'ODARC dans le cadre du Plan Stratégique National 2023-2027, qui prévoient des aides à la plantation et à la modernisation agricole (matériels, bâtiments).

## **Conclusion et perspectives**

La création d'une pépinière fruitière d'altitude est une initiative porteuse d'avenir pour l'agriculture et l'environnement de la Corse.

Elle répond à des enjeux multiples : faire face aux conséquences du dérèglement climatique, revitaliser les châtaigneraies, promouvoir la diversification agricole, et garantir la pérennité des vergers traditionnels.

La compétence de production et de multiplication de plants forestiers et autres végétaux est attribuée à la Collectivité de Corse par l'article 75 de la loi n° 2014-1170 repris par l'article L. 4424-33-1 du Code général des collectivités territoriales.

Aussi pour structurer la démarche, la maîtrise d'ouvrage et la coordination globale du programme sont confiées à la Collectivité de Corse, la mise en œuvre se faisant sous l'égide de la pépinière territoriale de Castellucciu **dont il conviendra de renforcer et consolider les ressources actuelles.**

Un groupe de travail réunira les différents acteurs Collectivité de Corse, ODARC, ONF, syndicat AOP et Groupement régional de producteurs et transformateurs de châtaignes de Corse, les partenaires de la Collectivité de Corse intervenants sur les vergers traditionnels.

Cette démarche ambitieuse doit mobiliser l'ensemble des ressources nécessaires pour assurer sa réussite. Il s'agira de définir les besoins humains et matériels et d'en établir le plan de financement.

À l'issue de la réflexion proposée par le présent rapport, les éventuelles évolutions d'organisation interne des services de la Collectivité de Corse feront bien évidemment l'objet du dialogue social approprié et d'une présentation devant les instances internes dédiées, afin de recueillir l'avis des représentants du personnel.

Ce projet constitue à la fois une opportunité de développement économique et écologique, et un engagement en faveur de l'autonomie alimentaire.

Enfin, cette initiative contribuera à la préservation de notre précieux patrimoine insulaire et identitaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.